



HAL
open science

L'Histoire des crèches collectives et de ses acteurs en france: un apport pour la question "petite enfance et rapports sociaux de sexe"

Catherine Bouve

► **To cite this version:**

Catherine Bouve. L'Histoire des crèches collectives et de ses acteurs en france: un apport pour la question "petite enfance et rapports sociaux de sexe". *Zero-a-Seis*, 2022, 24 (Especial), pp.1774 - 1788. 10.5007/1980-4512.2022.e90923 . hal-03961390

HAL Id: hal-03961390

<https://hal.science/hal-03961390v1>

Submitted on 28 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'HISTOIRE DES CRÈCHES COLLECTIVES ET DE SES ACTEURS EN FRANCE, UN APPORT POUR LA QUESTION « PETITE ENFANCE ET RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE »


The history of collective day care centers and their actors in France, a contribution to the question "Early childhood and the social relations of sex"


A história das creches coletivas e dos seus profissionais na França, uma contribuição
para as discussões sobre "primeira infância e relações de gênero"

Catherine **BOUVE**

Département Sciences de l'Éducation et de la Formation
Laboratoire Experice
Université Sorbonne Paris Nord
Paris, França

catherinebouve.uspn@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-8898-8775> 

Mais informações da obra no final do artigo 

RÉSUMÉ

Cet article, à partir d'un corpus documentaire de première et seconde main, contribue à la sociogénèse des crèches collectives en France et s'attache aux « berceuses », premier métier des crèches au XIX^e siècle. Sous l'action conjuguée des hommes, médecins et philanthropes, et des femmes des milieux de la bourgeoisie et de l'aristocratie, la crèche devient l'espace d'éducation des mères pauvres autant que de leurs enfants. A travers l'enfant, atteindre la mère, puis le père... "Réformer les mœurs" et les corps, pour transformer la société à l'aune des représentations et desseins politiques des classes privilégiées. Les qualités morales des mères comme des berceuses sont exaltées. Les femmes bourgeoises encadrent, surveillent et forment ces femmes, donnant à voir l'intrication des rapports sociaux de sexe et de classe. Le projet social et politique à l'origine de l'institutionnalisation des crèches permet en effet d'approcher la façon dont s'est construite la définition de la professionnalisation en direction de la petite enfance et dont les effets perdurent encore aujourd'hui, au-delà du renouvellement du curriculum formel des crèches : la faible mixité des professions du champ de la petite enfance est constitutive de l'histoire de l'institution et des rapports de sexe.

PALAVRAS-CHAVE: Histoire des Crèches Collectives. Rapports sociaux de Sexe. Petite enfance.

ABSTRACT

This article, from a corpus of first and second hand documents, contributes to the sociogenesis of collective crèches in France and focuses on "lullabies", first job of the nurseries in the 19th century. Under the combined action of men, doctors and philanthropists, and women from the bourgeoisie and aristocratic backgrounds, the crèche became a space for the education of mothers from poor backgrounds as well as their children. Through the child, to reach the mother, then the father... "Reforming morals" and bodies, to transform society in line with the political representations and designs of the privileged classes. The moral qualities of both mothers and lullabies were exalted. Bourgeois women supervise, monitor and train these women, showing the intertwining of gender and class social relations. The social and political project at the origin of the institutionalization of the crèches allows us to approach the way in which the definition of

professionalization in the field of early childhood was constructed and whose effects still persist today, beyond the renewal of the formal curriculum of the crèches: the low level of professions mix in the field of early childhood is constitutive of the history of the institution and of gender relations.

KEYWORDS: History of collective day care centers. Early childhood. Social relations of sex.

RESUMO:

Este artigo contribui para a sociogênese das creches coletivas na França e centra-se nas "babás", primeira profissão das creches no século XIX. Sob a ação combinada de homens, médicos e filantropos, mulheres da burguesia e aristocracia, a creche tornou-se um lugar para a educação de mães pobres, bem como, dos seus filhos. Através da criança, chegava-se à mãe, depois ao pai... "Reformando a moral" e os corpos, para transformar a sociedade de acordo com as representações e orientações políticas das classes privilegiadas. As qualidades morais das mães e das "babás" foram exaltadas. As mulheres burguesas supervisionam, monitorizam e treinam estas mulheres, mostrando o entrelaçamento das relações de gênero e de classe. O projeto social e político na origem da institucionalização das creches permite-nos abordar a forma como a definição de profissionalização no campo da primeira infância foi construída e cujos efeitos persistem ainda hoje, para além da renovação do currículo formal das creches: a baixa diversidade profissional no campo da primeira infância é constitutivo da história da instituição e das relações de gênero.

PALAVRAS-CHAVES: História coletiva das creches na França. Educação da primeira Infância. Relações sociais de Gênero e sexo.

INTRODUÇÃO

Un abord de la thématique « petite enfance et rapports sociaux de sexe » est proposé à partir du processus de construction historique d'un mode d'accueil, la crèche collective (BOUVE, 2010)¹. Interroger le projet social et politique à l'origine de l'institutionnalisation de cet établissement permet en effet d'approcher la façon dont s'est construite la définition de la professionnalisation en direction de la petite enfance². La non-mixité actuelle des professions de la petite enfance est un exemple de la structure des emplois décrite par les sociologues (BIHR ET PFEFFERKORN, 1996, MÉRON, 2005). Dès lors, porter un regard historique sur la distinction masculin/féminin à partir de laquelle se sont créées et développées d'abord les compétences, puis plus tard les qualifications, autour de la prise en charge du jeune enfant apporte une contribution à la compréhension de la situation actuelle. Et dès le XIX^e siècle le travail au sein des crèches est interdit aux hommes, selon les recommandations de la Société

¹ Cette recherche porte sur les discours et les représentations, non sur les pratiques effectives. Nous avons procédé au dépouillement de la revue trimestrielle *Bulletin des Crèches* (noté BC dans le texte), organe de la Société des Crèches, publiée de 1846 à 1859 et complété ce matériau par des sources manuscrites et imprimées. Pour les sources imprimées, il s'agit à la fois d'ouvrages à caractère de sources (notamment les écrits de Firmin Marbeau, fondateur des crèches, mais aussi d'autres philanthropes, économistes, médecins, pédagogues, etc.) et d'ouvrages contemporains sur la question sociale, l'éducation, la famille, etc. dans la première moitié du XIX^e.

² « Les institutions ont toujours une histoire dont elles sont le produit. Il est impossible de comprendre correctement une institution sans comprendre le processus historique duquel elle a été formée. Les institutions par le seul fait de leur existence, contrôlent la conduite humaine en établissant des modèles prédéfinis de conduite, et ainsi la canalisent dans une direction bien précise au détriment de beaucoup d'autres qui seraient théoriquement possibles » (BERGER; LUCKMANN, 1989, p. 79).

des Crèches. Considérer ce principe fondateur permet d'alimenter la discussion actuelle sur la si faible mixité des professions du champ de la petite enfance.

Les écrits de cette époque sur les crèches sont essentiellement le fait des notables, des curés, de membres de la bourgeoisie et de l'aristocratie. Ils laissent voir une certaine façon de penser le monde et d'être au monde, et notamment les rapports sociaux de sexe tant en direction des « dames patronnesses », femmes de la bourgeoisie qui gèrent les crèches, qu'en direction des femmes « indigentes », pour certaines « professionnelles des crèches » et pour d'autres, public ciblé par le milieu philanthropique. Le développement qui suit s'articule autour de la place de ces acteurs, les mères, les dames patronnesses, les hommes philanthropes, et notamment les berceuses.

LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ, UN ENJEU DE LA CRÉATION DES CRÈCHES

Sous la Monarchie de Juillet et le second Empire les œuvres caritatives se multiplient. L'éducation populaire devient progressivement une réponse à la question sociale. À un moment donné, l'établissement d'une institution d'accueil pour les jeunes enfants de zéro à deux ans issus de familles pauvres devient la solution au problème spécifique de leur garde dans une société où le travail des femmes lié à la révolution industrielle, l'industrie nourricière et la mortalité infantile questionnent non seulement les valeurs sociales et politiques mais aussi éthiques. Cette institution, c'est la crèche, nommée ainsi par son fondateur Firmin Marbeau³ (1798-1875), qui ouvre ses portes le 14 novembre 1844⁴ à Paris, dans le quartier de Chaillot.

Ce projet pour une société à venir dessine tant une utopie sociale et politique vertueuse qu'il révèle les peurs archaïques liées aux clivages sociaux. L'enfance y apparaît comme racine du mal en même temps que principe curatif. C'est bien une certaine représentation de l'enfance, corrompue et pécheresse, héritée des siècles

³ Docteur en droit, homme politique et philanthrope. Dans la mouvance du catholicisme social, il prend part à de nombreuses œuvres philanthropiques. Cofondateur des Annales de la Charité et de la Société d'Économie charitable (avec Armand de Melun), il fonde l'Œuvre de la Société des Crèches en 1846. Auteur prolifique, il publie de nombreux ouvrages et articles sur l'économie sociale. Il devient en 1834 adjoint au maire du 1^{er} arrondissement de Paris (actuel 8^{ème}).

⁴ En 1845, cinq crèches sont créées. En 1846, huit autres créations ont lieu. En 1847 on en compte 18 dans le département de la Seine (dont 13 à Paris). En 1853, elles sont au nombre de 25 (dont 18 à Paris) (Sources : *Bulletin des Crèches*). Jusqu'en 1853 les crèches se développent lentement mais régulièrement ; puis elles connaissent un déclin aussi régulier. Les polémiques font baisser les dons. Ce n'est qu'à partir de 1870, sous la Troisième République, que leur développement reprend et s'accélère vers la fin du siècle. En 1900, 96 crèches fonctionnent dont 64 à Paris (BÉON, 1918).

passés, qui entre en évolution, en révolution. Cette représentation se superpose, se brouille avec l'idée d'une enfance *tabula rasa*, vierge, terre de promesse. D'une façon tout à fait différente, mais néanmoins audacieuse, Marbeau emprunte aux réformateurs socialistes et libertaires, qui voyaient en l'enfant la possibilité de changer les rapports sociaux et la société. Cette utopie s'inscrit d'abord dans le corps de l'enfant et les pratiques de soins pour s'étendre plus largement aux pratiques éducatives et à l'éthos même des familles.

Les conditions de la femme qui travaille et toute une idéologie afférente au statut et à la place de la femme dans la société constitueront, implicitement et souvent explicitement, la toile de fond du débat sur la légitimité du travail féminin. Le XIX^e siècle est le siècle du couronnement de la mère, de son assignation à la sphère domestique et de sa négation en tant qu'individu, femme et travailleuse. Cet idéal est largement repris et investi par Marbeau (1845). L'ouvrière, qui est en contact avec « l'extérieur », est suspecte de mauvaise moralité et Marbeau n'hésite pas à le lui rappeler : « Travaille donc, mais conduis-toi bien, car je n'entends pas encourager le vice » (MARBEAU 1845, p. 131). La femme du peuple qui se trouve dans l'obligation de travailler se retrouve en décalage avec le modèle féminin véhiculé même si Marbeau essaie de l'en rapprocher. Elle ne sera pas une véritable femme, au sens d'une définition bourgeoise. Car le XIX^e siècle est celui de la mère, qui progressivement élève et nourrit son enfant. Dès lors comment le père fondateur des crèches légitime-t-il le fait d'aider les mères à disposer de leur temps pour pouvoir travailler? Comment peut-il s'adapter au discours dominant contre le travail de la femme et pour son maintien dans la sphère domestique? Marbeau occulte en fait cet idéal, en le renforçant. Il ne parle que de la mère et de son enfant, développe largement les devoirs de la mère et de l'épouse, n'oubliant pas son rôle de ménagère. Il insiste sur le fait que la mère devra se rendre plusieurs fois par jour à la crèche pour allaiter son enfant. La crèche est rapidement promue lieu d'éducation des mères.

Les femmes des milieux aisés ne peuvent travailler sans risquer le déshonneur. Le discours des bourgeois libéraux vise à maintenir la division sexuée des rôles féminins et masculins au sein de la société et de la famille. Ce modèle somme toute antique de la répartition sexuée des rôles sociaux ne peut être dépassé par les femmes qu'en le réinvestissant, qu'en le traduisant dans la sphère publique. La philanthropie, gestion privée et féminine du social, traduit cette appropriation de l'espace public par les femmes des classes bourgeoises. Elles ne s'impliquent donc dans la vie active que bénévolement et sous couvert d'une orientation charitable, ne touchant pas à la sphère

productive. Dès lors le modèle idéalisé de la relation conjugale et de la maternité leur est utile pour occuper des fonctions en lien dans l'espace social.

L'activité charitable des femmes bourgeoises est un don de soi et reste dans le domaine de l'improductivité, au sens marchand ; c'est un « travail d'amour » (PERROT, 1991). Le don d'aimer que la femme aurait reçu de Dieu est un antidote à la douleur, à la souffrance, au malheur, la sienne propre mais surtout celle d'autrui. La femme, par ses qualités divines et naturelles, serait prédisposée à éponger la misère du monde social. C'est même un devoir chrétien. Et l'Église voit aussi en l'action de ces femmes la possibilité de convertir les familles populaires à la religion. La femme philanthrope acquiert une forme de pouvoir sur la classe ouvrière, sur les femmes de la classe ouvrière. C'est ainsi que Marbeau propose à ces femmes des milieux aisés de prendre en charge la création et la direction de crèches, participant au jeu de la domination (BOURDIEU, 1998). Le don - et le don d'amour - sont des valeurs qui fixent les femmes aux soins des jeunes enfants. Le don et la domination, deux notions étroitement liées ici. En ce sens, on observe au sein des crèches un jeu complexe de rapports sociaux. Les relations de soumission ou d'exploitation, plus sobrement d'inégalités, ne se réduisent au terme d'opposition masculin/féminin. Les relations sociales asymétriques jouent à l'intérieur d'un même sexe et renvoient aux inégalités de classes. Il n'y a pas le féminin ou le masculin d'un côté et de l'autre mais des féminins et des masculins, où les identités se construisent à partir d'appartenances multiples (sexuée, de classe, religieuse, professionnelle, géographique, etc.). Et c'est en travaillant auprès d'autres femmes, pauvres, qu'une frange des femmes de la bourgeoisie conquiert une forme d'autonomie et d'émancipation, relatives, vis-à-vis des hommes de la bourgeoisie. En même temps qu'elles renforcent par leur action le système de domination d'une classe sur l'autre.

UNE CREATION « SOUS LA HOULETTE » DES HOMMES

Nonobstant, ce travail social s'opère sous la houlette des hommes. Et « les femmes ne rédigent pas de rapports, ne prennent pas la parole en public et n'organisent donc pas d'assemblées générales. Même à l'époque où les sermons de charité, puis les ventes et loteries de charité leur en tiennent lieu, elles n'y participent qu'en figurantes muettes » (DUPRAT, 1997, p. 627). L'émancipation a ses limites. On retrouve cette répartition des tâches au sein du fonctionnement de la Société des Crèches : le conseil des dames inspectrices (qui s'occupe du service intérieur) représente « la sollicitude et

les soins multiples de la mère de famille ; tandis qu'au Comité général sont réservées la direction et l'autorité paternelle » (comité composé d'hommes dont Marbeau, le curé, les médecins, le trésorier...) (BC n°4, avril, 1846, p.119). D'ailleurs, l'abbé Coquereau, lors d'une séance publique de la Société des Crèches, n'affirme-t-il pas: «C'est une mère qui a dû rêver la Crèche; ce fut l'effort intelligent d'un homme chrétien qui la réalisa » (BC n° 7-9, juill.-sept. 1853). La *direction paternelle* est sensée mieux s'accommoder des questions d'argent: «Des hommes administreront mieux des établissements et des sommes considérables; mais c'est à celles qui savent se dévouer et supporter les plus mauvais procédés, sans cesser d'aimer, qu'il appartient de persuader les classes inférieures de se soumettre à une vie rude, remplie de privations et de douleurs, sans pour cela cesser d'espérer et de croire à la Providence»⁵.

Des médecins (des hommes) sont, dès le départ, associés à cette entreprise dont ils cautionnent la légitimité. En fait, la crèche n'échappe pas à l'évolution, plus large, du rapport intime et social au propre et au sale (VIGARELLO, 1987), des pratiques d'hygiène et de santé, des technologies. Et du corps individuel, corps de l'enfant, au corps social, du corps à l'esprit, de la santé du corps à la santé de l'âme, âme individuelle, âme sociale, toutes les associations seront permises où la crèche apparaît investie d'un projet d'éducation holistique. Ce projet passe par une réforme des mœurs, des pratiques. Une transmission orale mais aussi écrite des nouvelles techniques de soins à l'enfant s'opère. Par technique de soins il faut entendre aussi bien soin du corps qu'éducation morale et éveil. La tradition est rejetée au profit de la rationalisation scientifique. L'air, l'eau, la propreté du corps et des lieux d'une part, l'alimentation d'autre part, le jeu et l'éveil enfin, apparaissent comme trois formes de cette rationalisation.

LA FORMATION DES BERCEUSES, EXPRESSION D'UNE DOMINATION DE CLASSE ET DE GENRE

Dans ce projet des crèches, la berceuse est une interface précieuse entre les promoteurs de la crèche et les familles. Courroie de transmission, c'est par elle que sont véhiculés les changements de pratiques concernant les soins et l'éducation du jeune enfant. L'efficacité pratique des berceuses n'est pas la seule visée mais aussi son action sur le plan moral est attendue.

⁵ *Compte-rendu de l'Association de charité du 1^{er} arrondissement*, 1834, p. 3.

Pour s'assurer de cette bonne éducation morale, le choix de la berceuse doit se faire avec acuité. Elle « doit posséder au-delà de qualités premières et indispensables les bonnes mœurs et la probité » (BC, n°3, fév. 1846, p. 80). L'amour, la douceur, l'abnégation, le don de soi, toutes ces qualités d'essence féminine portées par l'imaginaire social sont attendues : « il faut qu'elle aime l'enfance ; l'enfance avec ses vagissements, ses langes, ses premiers regards et ses premiers sourires ; l'enfance avec son bégaiement, ses pas incertains, ses larmes et ses joies capricieuses. Il faut que sa patience soit douce et bienveillante plutôt que résignée ; qu'elle sache maîtriser l'impression de ses tourments domestiques [...] pour présenter à l'enfant qu'elle tient un visage plein d'avenance et de maternelle bonté » (BC, n°3, fév. 1846, p. 81). C'est ainsi que les berceuses sont choisies parmi les mères de famille - d'enfants suffisamment grands, situation sensée les doter d'une expérience et d'un savoir-faire et qui évite deux écueils : l'absentéisme en cas de maladies d'enfant et le manque d'investissement auprès des enfants. C'est seulement dans ces conditions que les berceuses pourront s'occuper des enfants comme de « leurs propres enfants » et être pour les enfants « une seconde mère »⁶.

Ce n'est pas tout. Le portrait de la berceuse idéale n'est pas encore achevé. Il n'était d'ailleurs qu'un préalable. Une formation est indispensable pour compléter et parfaire les qualités humaines et la disponibilité initiale. La propreté est une autre qualité, essentielle à la pratique de la berceuse qui doit véhiculer de nouvelles normes d'hygiène et de santé. Les médecins contribuent donc à cette formation par leurs conseils. La formation de la berceuse passe par la répétition patiente de ses tâches et par la religion pour accéder à la notion de dévouement, de devoir et d'honneur. À côté des éléments issus de la *médecine scientifique* la formation se doit en effet d'être complétée par la religion : « Les bons conseils et le bon exemple de notre chère sœur les ont rendues douces, polies et pieuses à remplir tous leurs devoirs ; c'est en les initiant par la puissance de la religion au secret des jouissances intimes du dévouement et du devoir, que l'on a obtenu d'elles les qualités nécessaires à notre œuvre sainte » affirme la trésorière de la crèche Saint-Louis d'Antin (BC n°1-3, janv.-mars 1849, p. 60). La

⁶ À la campagne les critères s'adaptent à une autre réalité : « Eh! que faut-il pour que cinq ou six petits enfants soient bien gardés au village, tandis que leurs mères sont aux champs? Le temps et les soins d'une bonne vieille dans son logis, qu'on l'aide à tenir propre, chaud et salubre. Pourvu que M. le Maire fasse visiter la Crèche de temps en temps, et que M. le Curé ne néglige pas ses petits agneaux, ils auront toujours le nécessaire. Utiliser une bonne vieille invalide au profit des petits enfants, n'est-ce pas plus naturel que de la laisser oisive » (MARBEAU, 1853).

formation conduit à une codification des pratiques elle-même tout à la fois incarnée et renforcée par le règlement institutionnel.

Un autre rapport au langage est aussi attendu de ces femmes. En fait, ce sont de nombreuses libertés et pratiques que les philanthropes contrôlent au fur de l'expérience des crèches. La surveillance du comportement des berceuses fait l'objet de différents renseignements : reçoivent-elles des visites particulières, travaillent-elles pour elles, surveillent-elles bien les enfants, mangent-elles des aliments qui ont de l'odeur dans les salles (BC n°1-2, janv.-fév. 1851). Le travail de la berceuse ne connaît guère de répit. Elle arrive à la crèche à cinq heures le matin pour accueillir les enfants, les laver, les peigner, faire le ménage, laver le linge, préparer les repas, appliquer les prescriptions médicales, les transmettre à la mère, recevoir les visiteurs étrangers et elle arrive encore « à (ses) moments perdus, à confectionner quelques vêtements pour les enfants, mais seulement pour les jours où il y a un peu de loisir, et ces jours-là sont rares » (BC n°10-12, oct.-déc. 1846, p. 233). L'article 13 de la crèche Notre-dame de Lorette interdit d'ailleurs toute occupation étrangère aux soins que les berceuses doivent aux enfants (BC n°1-3, janv.-mars 1848).

Devant cet ensemble, différentes pistes d'analyse, de compréhension de ce qui fait système émerge. Elles ne s'invalident pas nécessairement. On peut y voir une première étape vers une professionnalisation de la prise en charge du jeune enfant. Travailler sur l'uniformité des pratiques de soins des berceuses est somme tout bien légitime pour les promoteurs de la crèche. Il s'agit là de faire émerger une cohérence dans les pratiques de soins et d'éducation qui permet aux crèches de se développer un peu comme autant d'enseignes franchisées: quel que soit le lieu, la conception de l'éducation et les pratiques effectives d'éducation collective seront homogènes. Volonté d'améliorer les pratiques pour tendre vers une meilleure compréhension et, consécutivement, une meilleure prise en charge du nourrisson et du jeune enfant. Seule condition, sans doute, pour permettre l'institutionnalisation de l'expérience et la reconnaissance d'une légitimité dans ce champ philanthropique où la concurrence est rude.

Il n'en demeure pas moins qu'un décalage culturel est évident entre les berceuses, leurs savoirs propres, et les pratiques exigées des fondateurs. Se joue là une nouvelle confrontation d'une culture populaire à une culture savante (GRIGNON; PASSERON, 1989), un processus d'acculturation/déaculturation. Les analyses de Boltanski (1969), qui ont connu leur heure de gloire puis de critique parmi les autres théories de la domination, gardent une pertinence certaine. Et le constat s'impose :

pour devenir naturelles, certaines qualités définies comme féminines ont nécessité un apprentissage qui peut bien s'assimiler à de la violence symbolique et sans doute même physique.

TRAVAILLER EN CRECHE, UNE FORME DE NOVICIAT

L'engagement de la berceuse à la crèche peut être comparé à une forme de noviciat. «Le noviciat fut conçu comme une période de formation spirituelle et même d'instruction religieuse, mais aussi d'instruction tout court » (TURIN, 1989, p. 108). À la crèche la berceuse se forme aux principes moraux, via la religion, autant qu'à la prise en charge du jeune enfant dans un esprit communautaire et de spiritualité. La crèche s'apparente ainsi à une communauté religieuse féminine: communauté de femmes, univers clos sur lui-même, cependant ouvert aux visites, guidé par des principes fixés par les hommes, emploi du temps comme chronométré, s'inscrivant dans des rythmes fixés, marqué par l'obéissance, l'absence, apparente au moins, de sexualité, a-sexualité de corps voués à l'enfant comme à Dieu. La crèche de Bethléem a accueilli Jésus, la crèche accueille des Jésus métaphoriques ; y travaillent des Vierges Marie possibles, femmes oblatives et dévouées. Les qualités attendues des berceuses s'apparentent à bien des égards à celles attendues des religieuses que décrit Turin (1989, p. 108) : « une vie exemplaire, une bonne santé, un caractère doux, humble, soumis, un jugement sain, le zèle et l'amour de son état », comme de son prochain⁷.

Le parallèle est tentant. Comme au noviciat, les médecins transmettent leurs connaissances. Comme au noviciat, la crèche est une école ménagère, avec ses grandes lessives, ses travaux d'aiguille... Femmes dévouées et actives. « Ces femmes du XIX^e, dit Turin parlant des congrégations féminines, considèrent l'abnégation comme une distinction propre, sexuée pourrait-on dire, qui les particularise et les distingue du monde masculin, non pour les diminuer mais pour, au contraire, les valoriser » (id., p. 128). Féministes selon Turin qui investissent des pans des institutions sociales au sein des communautés locales (hôpital, école, orphelinat, crèche, refuge, prison...). Mais les berceuses avaient-elles cette revendication ? C'est peu probable.

Comme l'armée, comme le couvent, la crèche participe des institutions disciplinaires par, d'une part, la clôture, « spécification d'un lieu hétérogène à tous les

⁷ Certes, si le noviciat, affirme Turin, s'apparente à une école normale où l'on retrouve le système du petit séminaire avec à la clé une formation séculière, professionnelle et morale, la crèche est sans doute loin du compte concernant ce niveau d'instruction.

autres et fermé sur lui-même » (Foucault, 1975, p. 143) et, d'autre part, le contrôle de l'espace, de la circulation dans l'espace (à chacun sa place). À une institution conçue sur des bases religieuses pour contribuer à la mise sur le marché d'une main d'œuvre industrielle fait écho le propos de Foucault, « La vigueur du temps industriel a gardé longtemps une allure religieuse » (1975, p. 151). L'emploi du temps, hérité des communautés monastiques, se déploie à la crèche. L'emploi du temps est détaillé, jusque dans les gestes, les paroles. Corps disciplinés, corps dociles. Obéissance et utilité. Du bon emploi du temps, on institue le bon emploi du corps. Pas d'oisiveté ou de gestes inutiles.

Travaillant d'abord par nécessité, la vocation sera plus tard au centre du comportement et de l'engagement des berceuses⁸. Sous le sceau de la vocation perdue la connotation (la foi) religieuse: comme pour les religieuses, être capable de suivre la règle est une preuve de vocation. La foi, la règle libèrent l'action; la règle s'insinue dans les moindres détails de la vie. L'humilité c'est l'observation de la règle. L'humilité doit devenir valeur et vertu des berceuses.

Progressivement, on s'achemine vers une définition précise du métier de berceuse. Son exercice est l'objet d'une réflexion de la part des promoteurs de crèches: critères de recrutement, formation, exercice du métier sont examinés et amènent la définition de normes. Les berceuses doivent revêtir un uniforme (c'est aussi avoir une apparence propre); les administrateurs n'hésitent pas à renouveler le personnel qui ne satisfait pas aux attentes. La formation se limite toujours à l'expérience et aux directives des médecins et des directrices.

Dans l'indicible, le caractère *noviciat, sacré* attendu de l'implication et des compétences de la berceuse, toutes ces qualités supposées *d'essence féminine* perdurent encore aujourd'hui, plus ou moins consciemment dans l'imaginaire social, politique et professionnel sous des habits à peine modifiés (l'idéologie familialiste), même si le vernis scientifique d'hier ne tient plus, un certain discours pouvant être taxé de réactionnaire⁹. Car à travers les crèches se réaffirme la construction du lien entre

⁸ Ce travail par nécessité est maintes fois énoncé dans le *BC*; la vocation nous semble apparaître plus tard, sans pouvoir la situer précisément, à partir du discours autour de l'amour des enfants – la maternité sociale ou professionnelle – qui diffuse depuis le haut jusqu'au bas de la hiérarchie sociale des crèches. Plus tard, en se professionnalisant certains métiers de la petite enfance se démarqueront de ce positionnement (les puéricultrices, les EJE) tandis que d'autres y restent encore attachés (les assistan(te)s maternel(le)s) (ABALLÉA, 2005).

⁹ Claparède (1946, p. 167), psychologue suisse, par exemple, écrivait: « Ainsi les filles, qui, nous l'avons vu, parviennent plus vite à l'âge de maturité que les garçons, payent cette précocité d'un moindre degré de développement intellectuel. Cette relation entre la moindre évolution de la mentalité féminine et la moindre extension de leur période d'enfance est du plus haut intérêt biologique. Elle nous montre comme

organisation sociale et différences naturelles entre les sexes qui justifient les différences socialement construites entre les sexes. Socio historiquement, les femmes ont d'abord été assignées à ces rôles professionnels de sexe. Cette assignation a pu donner lieu à un arrangement, l'arrangement des sexes (GOFFMAN, 2002). Maruani et Nicole (1989) montrent bien de leur côté « l'invention de la déqualification féminine » et le cantonnement des femmes dans des emplois jugés subalternes. À ce titre le travail des professionnelles de la petite enfance, travail invisible qui reste symboliquement et socialement amoindri et dénié, participe d'une mé-connaissance plus générale de la contribution des femmes à l'organisation sociale.

Pour autant, la division sexuelle du travail au sein des crèches si elle confirme l'analyse de Lévi-Strauss (1981) – quel que soit le contenu des tâches dans une société donnée, les tâches dévolues aux hommes sont interdites aux femmes et vice-versa – ne doit pas pour autant poser cet état de fait comme immuable. Pour que l'accueil des jeunes enfants ne reste pas qu'une « affaire de femmes » (BLOCH ; BUISSON, 1998) il faudrait que tous les acteurs concernés prennent pleinement conscience de cette dimension historique jusque dans ses conséquences contemporaines pour oser le défi que serait une véritable entrée des hommes¹⁰ dans les professions de la petite enfance, qui tarde à venir. Une mixité hommes/femmes dans la prise en charge des jeunes enfants ne va pas seulement contre la ségrégation des emplois ou, dit autrement, ne paraît pas seulement souhaitable au titre d'une égalité professionnelle homme/femme. Elle serait la reconnaissance assumée d'une différence des sexes, source de richesse pour l'éducation du jeune enfant en même temps que la reconnaissance par ces institutions du rôle qu'elles ont à jouer sur la transmission d'une conception et d'une définition moins hiérarchiques des rôles parentaux.

quoi, en dépit des fortes variations individuelles et des conditions économiques et sociales qui semblent avoir mis sens dessus dessous les mécanismes de la sélection et de l'évolution, on retrouve toujours vigilante la loi d'airain de la nature qui règle les destinées de l'espèce. Il faut en effet, dans l'intérêt de l'espèce, que la femme soit plus passive, plus conservatrice, qu'elle ait à un moindre degré le goût de la recherche et des entreprises qui l'éloigneraient du foyer et des enfants, au sort desquels le sien doit être attaché. Il semble que cette abréviation relative de la période d'enfance soit le moyen qu'ait utilisé la nature pour mettre un frein à l'évolution intellectuelle de la femme. Celle-ci a par contre une vie affective plus développée que son compagnon masculin, et il y a là de quoi la consoler amplement de son infériorité dans le domaine de l'abstraction et du pouvoir d'acquisitions nouvelles ».

¹⁰ C'est-à-dire une véritable entrée qui ne soit pas symbolique et marginale comme c'est actuellement le cas, par exemple, les hommes éducateurs de jeunes enfants, représentant en France environ 3% des effectifs.

REFERÊNCIAS

ABALLÉA, François. La professionnalisation inachevée des assistantes maternelles, **Recherches et Prévisions**, n°80, juin, p. 55-65, 2005.

BÉON, Henri. **Contribution à l'Etude de la crèche**, Thèse pour le Doctorat en Médecine, Université de Paris, Impr. Ollier-Henry, 1918.

BERGER, Peter, Luckmann Thomas. **La construction sociale de la réalité**, Paris, Méridiens-Klinsiek, 1989/1966.

BIHR Alain, PFEFFERKORN Roland. **Hommes/Femmes l'introuvable égalité**, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1996.

BLOCH, Françoise, Buisson Monique. **La garde des enfants une histoire de femmes**, Paris, L'Harmattan, 1998.

BOLTANSKI, Luc. **Prime éducation et morale de classe**, Paris-La Haye, Mouton, 1969.

BOURDIEU, Pierre. **La domination masculine**, Paris, Seuil, 1998.

BOUVE, Catherine. **L'utopie des crèches françaises au XIX^e siècle: un pari sur l'enfant pauvre**, Essai sociohistorique, Bern, Peter Lang, 2010.

CLAPARÈDE, Edouard. **Le développement mental**, tome I, Neuchatel-Paris, Delachaux & Niestlé, 1946.

DUPRAT, Catherine. **Usage et pratiques de la philanthropie**, 2 vol., Paris, Comité d'histoire de la sécurité sociale, 1997.

FOUCAULT, Michel. **Surveiller et punir. Naissance de la prison**, Paris, Gallimard, 1995.

GÉRANDO, Joseph-Marie (baron de). **De la bienfaisance publique**, 4 tomes, Paris, J. Renouard & C^{ie}, 1839.

GOFFMAN, Erving. **L'arrangement des sexes**, Paris, La Dispute, 2002

GRIGNON Claude, Passeron Jean-Claude. **Le savant et la populaire, Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature**, EHESS/Gallimard/Seuil, 2002/1997.

LE PLAY, Frédéric. **Principes de paix sociale-La famille**, Paris, Plon, 1941/18?

LÉVI-STRAUSS, Claude. **Structures élémentaires de la parenté**, Paris-La Haye, Mouton, 1981/1949.

MARBEAU, Jean-Baptiste Firmin. **Des crèches ou moyen de diminuer la misère en augmentant la population**, Paris, Comptoir des Impr. Réunis, Amyot, 1845.

MARBEAU, Jean-Baptiste Firmin. **Manuel des Crèches**, Paris, Impr. De Guiraudet & Jouaust, 1953.

MARUANI, Martine, Nicole C. **Au labour des dames, Métiers masculins, emplois féminins**, Paris, Syros/Alternatives, 1989.

MAUSS, Marcel. **Essai sur le don in Sociologie et anthropologie**, Paris, PUF, p. 145-279, 1999/1950.

MERON, M. Des femmes et des métiers: encore bien loin de la parité, in Maruani M., **Femmes, genre et sociétés**. L'état des savoirs, Paris, La Découverte, p. 247-255, 2005.

METZ, Antoine de. **Organisation des crèches, des salles d'asile et des écoles primaires**, Paris, Lender, 1870.

PERROT, Michelle. « Sortir », in Duby Georges, Perrot Michelle (s/d.), **Histoire des femmes**, Fraisse Geneviève, Perrot Michelle (s/d.), tome 4, *Le XIX^e*, Paris, Plon, p. 467-494, 2002/1991.

TURIN, Yvonne. **Femmes et religieuses au XIX^e siècle, Le féminisme en religion**, Paris, Nouvelle Cité, 1989.

VIGARELLO, Georges. **Le propre et le sale, l'hygiène du corps depuis le Moyen-âge**, Paris, Seuil, 1987.

NOTAS

TÍTULO DA OBRA

L'HISTOIRE DES CRÈCHES COLLECTIVES ET DE SES ACTEURS EN FRANCE, UN APPORT POUR LA QUESTION « PETITE ENFANCE ET RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE

The history of collective day care centers and their actors in France, a contribution to the question "Early childhood and the social relations of sex"

A história das creches coletivas e dos seus actores em França, uma contribuição para a questão da "primeira infância e das relações de género"

Catherine Bouve

Docteur en Sciences de l'Éducation – Maîtresse de conférences

Université Sorbonne Paris Nord

Département Sciences de l'Éducation et de la Formation

Laboratoire Experice

Paris, França

bouve.catherine@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-8898-8775>

ENDEREÇO DE CORRESPONDÊNCIA DO PRINCIPAL AUTOR

55 rue de Rosny, 94120 Fontenay-sous-Bois, France

AGRADECIMENTOS

Não se aplica.

CONTRIBUIÇÃO DE AUTORIA

Concepção e elaboração do manuscrito: C. Bouve

Coleta de dados: C. Bouve

Análise de dados: C. Bouve

Discussão dos resultados: C. Bouve

Revisão e aprovação: C. Bouve

CONJUNTO DE DADOS DE PESQUISA

Todo o conjunto de dados que dá suporte aos resultados deste estudo foi publicado no próprio artigo.

FINANCIAMENTO

Não se aplica.

CONSENTIMENTO DE USO DE IMAGEM

Não se aplica.

APROVAÇÃO DE COMITÊ DE ÉTICA EM PESQUISA

Não se aplica.

CONFLITO DE INTERESSES

Não se aplica.

LICENÇA DE USO – uso exclusivo da revista

Os autores cedem à **Zero-a-Seis** os direitos exclusivos de primeira publicação, com o trabalho simultaneamente licenciado sob a [Licença Creative Commons Attribution](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (CC BY) 4.0 International. Esta licença permite que **terceiros** remixem, adaptem e criem a partir do trabalho publicado, atribuindo o devido crédito de autoria e publicação inicial neste periódico. Os **autores** têm autorização para assumir contratos adicionais separadamente, para distribuição não exclusiva da versão do trabalho publicada neste periódico (ex.: publicar em repositório institucional, em site pessoal, publicar uma tradução, ou como capítulo de livro), com reconhecimento de autoria e publicação inicial neste periódico.

PUBLISHER – uso exclusivo da revista

Universidade Federal de Santa Catarina. Núcleo de Estudos e Pesquisas da Educação na Pequena Infância

- NUPEIN/CED/UFSC. Publicação no [Portal de Periódicos UFSC](#). As ideias expressadas neste artigo são de responsabilidade de seus autores, não representando, necessariamente, a opinião dos editores ou da universidade.

EDITORES – uso exclusivo da revista
Márcia Buss-Simão.

HISTÓRICO – uso exclusivo da revista
Recebido em: 12-09-2022 – Aprovado em: 04-11-2022